

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/23534874>

La Ville, la Raison et le Rêve : entre théorie et utopie.

Article in *L'Espace géographique* · June 1996

DOI: 10.3406/spgeo.1997.1062 · Source: RePEc

CITATIONS

2

READS

6

2 authors:



[Catherine Baumont](#)

University of Burgundy

58 PUBLICATIONS 642 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)



[Jean-Marie Huriot](#)

University of Burgundy

48 PUBLICATIONS 100 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)

La ville, la raison et le rêve : entre théorie et utopie

Catherine Baumont, Monsieur Jean-Marie Huriot

Citer ce document / Cite this document :

Baumont Catherine, Huriot Jean-Marie. La ville, la raison et le rêve : entre théorie et utopie. In: Espace géographique, tome 26, n°2, 1997. pp. 99-117;

doi : 10.3406/spgeo.1997.1062

http://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1997_num_26_2_1062

Document généré le 06/09/2016

Résumé

L'objet de cet article est le rapprochement de deux discours sur la ville dont l'un, celui de la microéconomie urbaine, est admis dans le domaine de la science tandis que l'autre, celui des utopies urbaines, en est exclu. Nous analysons les processus de pensée conduisant respectivement à la théorie et à l'utopie, puis nous confrontons les conceptions de l'homme et de la société sur lesquelles elles reposent. Enfin, nous cherchons à mettre en lumière les ressemblances et oppositions entre les deux séries de représentations de l'espace urbain auxquelles conduisent ces démarches. Cette mise en perspective peut ainsi contribuer à une meilleure compréhension de la nature profonde du discours théorique, et aboutir à la fois à une relativisation et à une défense de la théorie urbaine.

Abstract

City, reason and dream : between theory and utopia. — This paper aims at comparing two kinds of discourses about the city, that of the microeconomics of cities, which is admitted in the realm of science, and that of Utopian cities, which is not. We analyse the processes of thinking which lead respectively to theory and utopia, then we compare the ideas of man and society upon which they are grounded. Finally, we try to enhance the similarities and disimilarities between the two series of urban space representations to which these approaches lead. This comparison may contribute to a better understanding of the real nature of the theoretical discourse and lead both to a relativization and a valorization of urban theory.

La ville, la raison et le rêve : entre théorie et utopie

Catherine Baumont, Jean-Marie Huriot

MODESE, LATEC, Université de Bourgogne
2 Boulevard Gabriel, 21000 Dijon

RÉSUMÉ.— L'objet de cet article est le rapprochement de deux discours sur la ville dont l'un, celui de la microéconomie urbaine, est admis dans le domaine de la science tandis que l'autre, celui des utopies urbaines, en est exclu. Nous analysons les processus de pensée conduisant respectivement à la théorie et à l'utopie, puis nous confrontons les conceptions de l'homme et de la société sur lesquelles elles reposent. Enfin, nous cherchons à mettre en lumière les ressemblances et oppositions entre les deux séries de représentations de l'espace urbain auxquelles conduisent ces démarches. Cette mise en perspective peut ainsi contribuer à une meilleure compréhension de la nature profonde du discours théorique, et aboutir à la fois à une relativisation et à une défense de la théorie urbaine.

ABSTRACT.— **City, reason and dream : between theory and utopia.**— This paper aims at comparing two kinds of discourses about the city, that of the microeconomics of cities, which is admitted in the realm of science, and that of utopian cities, which is not. We analyse the processes of thinking which lead respectively to theory and utopia, then we compare the ideas of man and society upon which they are grounded. Finally, we try to enhance the similarities and disimilarities between the two series of urban space representations to which these approaches lead. This comparison may contribute to a better understanding of the real nature of the theoretical discourse and lead both to a relativization and a valorization of urban theory.

PRATIQUE DE LA SCIENCE, THÉORIE, UTOPIE, VILLE

PRACTICE OF SCIENCE, THEORY, TOWN, UTOPIA

« Puisque la science commence avec l'étonnement, s'il faut en croire Aristote, l'utopie est le commencement de la science. »

RUYER, 1950, p. 17

1. Introduction : deux discours sur la ville

Parler de la ville. Dire ce qu'elle est, ce qu'elle pourrait ou devrait être, ce qu'elle devient. Raconter son histoire. Exprimer une façon de voir, une manière de vivre la ville ou une façon de

la comprendre... Du café des sports au dernier colloque de microéconomie urbaine, en passant par la grande presse, la littérature, le cinéma et la bande dessinée, une multitude de discours sur la ville se pressent et s'entrechoquent pour nous suggérer, nous expliquer, nous convaincre ou nous faire douter, nous guider ou nous perdre, nous rassurer ou nous effrayer. Des mots et des images qui traduisent toujours cette éternelle ambiguïté de la ville, fascinante et repoussante, symbole de richesse et de misère, facteur d'intégration et d'exclusion, source de bien-être et de nuisances, où luttent les forces d'agglomération et de dispersion. Parmi toutes ces voix et ces visions, celles des

théories de la géographie humaine et de l'économie urbaine (entre autres) veulent se distinguer par leur caractère scientifique qui leur confère une garantie de sérieux et de crédibilité. Mais théorie « scientifique » et discours « vulgaire » ne sont que différentes modalités de *représentation* du monde. Les représentations théoriques de la ville ont-elles le monopole de la cohérence et de la pertinence ? En quoi se distinguent-elles vraiment des autres représentations de la ville ?

L'objet de cet article est le rapprochement de deux discours sur la ville dont l'un est admis dans le domaine de la science tandis que l'autre en est exclu. Le premier est celui de la microéconomie urbaine, et en particulier de la nouvelle économie urbaine, dont les développements majeurs datent des années 1970 et 1980. Le second est celui des utopies urbaines dont l'histoire est plus ancienne puisqu'elles apparaissent dans des œuvres politiques ou littéraires depuis l'Antiquité. Pourquoi ce choix ? Qu'espérer déduire de ce rapprochement ?

Pour éclairer notre démarche, nous dresserons d'abord de rapides portraits de la microéconomie urbaine (1.1.) et de la pensée utopique sur la ville (1.2.), avant de justifier le choix de ces deux représentations de la ville et de définir l'objectif de la confrontation proposée (1.3.).

1.1. La nouvelle économie urbaine

La nouvelle économie urbaine est certainement l'expression la plus pure de la théorie abstraite et formalisée de la ville. Par analogie avec l'économie pure walrasienne, nous avons parlé ailleurs de « Ville Pure » pour désigner le modèle générique qui y est attaché (Huriot 1994a).

La nouvelle économie urbaine s'est développée au point de convergence de trois éléments : un objet de recherche, la ville et la formation de sa structure spatiale interne ; une tradition de recherche, le paradigme de von Thünen, basé sur l'idée d'un ordre spatial radio-concentrique (von Thünen, 1826 ; Huriot, 1994a) ; un cadre formel d'analyse, la théorie microéconomique moderne, développement mathématique des conséquences d'une rationalité individuelle maximisatrice. Depuis le début des années 1960, l'analyse a suivi un double processus d'épuration et de généralisation. Cependant, le modèle générique initial peut donner lieu à l'esquisse suivante. On se place par hypothèse dans un espace uniforme comportant un centre unique d'attraction, généralement considéré comme le centre d'emploi. On suppose que les ménages n'ont de relations qu'avec ce centre et s'y rendent en empruntant des voies radiales. On admet ainsi la symétrie circulaire de l'espace : les variables du modèle se différencient spatialement uniquement

en fonction de la distance au centre, indépendamment de la direction. Dans ce cadre, on souhaite d'abord caractériser la localisation d'un ménage type, toutes choses égales d'ailleurs. Pour cela, on recherche les conditions de la maximisation de son utilité sous une contrainte de budget où sont explicitées les dépenses de logement et de transport. Il faut ensuite déterminer les propriétés de l'équilibre urbain qui résulte du fait que tous les ménages cherchent simultanément leur localisation optimale. On peut ainsi établir la répartition spatiale des prix du sol, des prix du logement, de la densité résidentielle et montrer comment différentes catégories de ménages se localisent autour du centre. La réalisation de cet équilibre repose sur les mécanismes du marché foncier. En chaque lieu, un processus d'enchères alloue le sol à l'agent qui a la plus forte capacité à payer, ou, ce qui est équivalent, à l'usage qui dégage la plus forte rente. On obtient une structure concentrique que déforme plus ou moins l'abandon des hypothèses initiales d'homogénéité de l'espace, d'unicité du centre ou de symétrie circulaire. L'analyse de l'équilibre de marché est complétée par celle de la ville optimale, dans laquelle la structure spatiale des prix et de l'occupation du sol résulte de la maximisation d'une fonction d'utilité collective ou de la minimisation d'une fonction de coût collectif.

Cette modélisation est l'objet des appréciations les plus diverses et contradictoires. D'un côté, elle se pare du prestige d'un programme de recherche – la microéconomie mathématique – souvent considéré comme dominant en économie. Elle participe alors de la forte cohérence interne de ce programme et de sa capacité d'adaptation à toutes les questions que l'on pense pouvoir traduire en termes de maximisation de l'utilité individuelle. D'un autre côté, elle est considérée avec un certain scepticisme où affleurent des arguments d'irréalisme, de réductionnisme ou de méfiance face à la mathématisation et qui engendrent le doute quant à la capacité de cette théorie pure à fournir une représentation valide de la ville. Claude Lacour exprime ses craintes très élégamment : « L'analyse de la forme urbaine cède trop souvent le pas à celle de la forme de la modélisation. » (Lacour, 1996).

La cohérence et l'esthétique de la méthode domineraient ou cacheraient la question de la pertinence empirique des énoncés. Le débat ainsi ouvert porte sur le risque réel de dérive de l'analyse formelle vers son autojustification, indépendamment de sa pertinence empirique. Mais ce débat dérive parfois lui-même de façon injustifiée vers la question de la validité de toute théorie formalisée en sciences humaines, faisant revivre le mythique combat des mathématiques et de l'humanisme auquel avait déjà été mêlé L. Walras (Huriot, 1994b), mais qu'on pouvait penser oublié.

1.2. La pensée utopique

L'utopie urbaine est plus difficile à circonscrire parce que ses sources sont bien plus dispersées. Malgré un certain flou dans la définition et un manque de consensus général sur ce qui relève ou non de ce mode de pensée, l'accord se réalise pour faire de l'*Utopia* de T. More (1516), d'où l'utopie tire son nom, l'archétype des utopies de toutes les époques. L'utopie, c'est au sens premier « le pays de nulle part », expression qui évoque le libre cours laissé à l'imagination et à la fantaisie, donc l'irréalisme. Mais tout discours sur la ville empreint d'imaginaire n'est pas utopique. J.-J. Wunenburger (1979) définit l'utopie par ses limites, inférieure – le mythe – et supérieure – le projet ou la prospective urbanistique. Dans cet intervalle, l'utopie est la quête du possible (Wunenburger 1979, p. 7). En effet, l'utopie ne se confond pas avec le mythe, tourné vers la valorisation de la nature, mais elle est plutôt l'expression d'une domination de la nature par l'homme, d'un monde parfait créé par l'homme. Elle est « la vision rassurante d'un avenir ordonné par l'homme en se penchant sur les eaux primordiales du rêve » (Servier 1993, p. 14), ou encore la construction rigoureuse d'un « autre possible », un exercice sur les « possibles latéraux à la réalité » (Ruyer 1950, p. 8-9), la description d'une société idéale, « située dans une abstraction de temps et d'espace, au-delà de l'ici et du maintenant » (Racine 1993). Elle s'inscrit pratiquement toujours dans la recherche d'une « cité terrestre parfaite » (Lacroix 1994, p. 21), d'une ville idéale, microcosme d'une société idéale. Néanmoins, il convient de faire une distinction entre les utopies urbanistiques et les utopies sociales, bien que l'une et l'autre se recouvrent en partie: les projets d'urbanisme utopique reposent toujours sur une certaine conception de l'homme et de la société, et les utopies sociales sont toujours appuyées par une description très précise d'un projet spatial et architectural. Cependant, la conception sociale reste le plus souvent implicite dans l'utopie urbanistique, alors que l'utopie sociale est réellement une reconstruction totale du monde. L'utopie urbanistique constitue un véritable projet conçu pour conduire tôt ou tard à une possibilité de réalisation. L'utopie sociale peut se limiter à une fonction de critique de la société, ou inclure une volonté explicite d'application, même si la plupart du temps elle évite soigneusement d'évoquer les moyens de sa réalisation. L'intention d'application, la portée même de l'application souhaitée, sont donc variables d'une utopie à l'autre.

Mais, toujours, l'utopie reste intrinsèquement urbaine (Wunenburger 1979) et s'exprime à travers la construction imaginaire mais très rationnelle d'une ville idéale. C'est à ce titre que nous souhaitons confronter ses représentations à celles des théories urbaines.

1.3. Pour une confrontation

Notre démarche est justifiée par la découverte de premiers indices de ressemblance, d'une part entre les deux modes de raisonnement et d'autre part entre les formes géométriques de représentation de la ville. Cependant, la confrontation doit être menée avec beaucoup de prudence.

Le raisonnement théorique n'est pas si éloigné de l'imagination utopique qu'on pourrait le penser: « L'utopie, c'est la théorie même. Lorsque nous disons que nous raisonnons, en réalité nous ne faisons qu'imaginer une machine soumise à certaines conditions seulement et voir comment elle marche. » (Alain 1964, t. 2, p. 195).

On relève très fréquemment dans la littérature philosophique des rapprochements plus ou moins allusifs de la théorie et de l'utopie (Ruyer 1950), du rêve et du raisonnement (Pessoa 1992, p. 39), de la science et de l'utopie (Servier 1993, p. 75), de l'utopie et du rationnel (Wunenburger 1979, p. 129).

On peut ne voir là qu'amusements littéraires ou jeux philosophiques, mais quand les mots « utopie », « science », « rêve », « théorie », « raison », « imagination », se rencontrent et mêlent aussi étroitement leurs sens, ce n'est pas nécessairement innocent, et ces indices ne sont peut-être pas seulement formels. On pourrait d'ailleurs ajouter aux précédents le rapprochement entre « l'idéal » urbain de l'utopie et « l'optimum » de la microéconomie urbaine, tous deux aboutissant à la meilleure organisation sociale et spatiale selon un critère collectif simple.

Si nous examinons maintenant les représentations des formes spatiales, nous observons dans le monde de l'utopie comme dans celui de la microéconomie urbaine des figures élémentaires, souvent (mais pas exclusivement) circulaires. La question est de savoir s'il existe plus qu'une analogie formelle entre la parfaite circularité de la ville théorique de M. Fujita et H. Ogawa (fig. 2) et celle de l'Atlantide de Platon, entourée d'enceintes circulaires alternées de terre et de mer, ou celle de la Cité du Soleil de Campanella (1623), « divisée en sept cercles correspondant aux sept planètes, entre lesquelles quatre grandes voies, dirigées selon les quatre points cardinaux, assurent les communications. Elle est elle-même couronnée par un temple à dôme et colonnade circulaire. » (Ruyer 1950, p. 167).

Malgré ces premières ressemblances, la confrontation qui suit demeure difficile, et pourrait sembler dangereuse, compte tenu de la nature *a priori* très différente des énoncés de la théorie spatiale et des descriptions de la pensée utopique. Le rapprochement de discours tenus sur des bases apparemment aussi

distinctes risque de se heurter à un problème d'incommensurabilité bien plus grave encore que celui qui – selon T.S. Kuhn (1970) – peut gêner la comparaison de paradigmes différents d'une même discipline. En fait, il ne s'agit pas ici de tenter une quelconque réduction d'un discours à l'autre, ni de tenter d'utiliser dans un domaine les principes propres à l'autre. Notre analyse part de ce que B. Walliser appelle une analogie « formelle » superficielle, par laquelle on observe des similarités entre les caractères apparents de deux systèmes (Walliser 1994, p. 92).

Pour nous, il s'agit de la proximité apparente entre les rationalités des constructions et de la ressemblance formelle des ordres spatiaux. Nous essaierons d'y trouver des repères permettant de mettre à jour les éventuelles bases rationnelles communes de la théorie et de l'utopie et de mieux définir le niveau de différenciation des deux démarches. La comparaison devient ainsi un moyen de mieux comprendre l'une et l'autre. Elle est conçue comme un élément apporté au débat autour de la scientificité des représentations de la ville, et plus généralement autour des vertus et des limites du discours scientifique.

Notre investigation passera par l'analyse des processus de pensée de la théorie et de l'utopie (section 2), puis par la confrontation des conceptions de l'homme et de la société urbaine sur lesquelles ils reposent (section 3), pour aboutir à la recherche des caractères des deux séries de représentations abstraites de l'espace urbain auxquelles ils conduisent (section 4), avant de conclure sur les rapports entre théorie, utopie et réalité (section 5).

2. Les infortunes de la raison

On admet généralement sans discussion que la théorie micro-économique urbaine constitue un domaine de la connaissance scientifique, tandis que l'utopie est l'une des multiples formes de la pensée non scientifique. Cependant, les critères de scientificité généralement utilisés ne définissent pas toujours avec précision la frontière entre ce qui est scientifique et ce qui ne l'est pas (2.1), ce qui peut jeter le doute sur l'évidence de la distinction entre théorie et utopie. De fait, ces deux modes de pensée sont reliés par leur usage commun de la raison (2.2), mais, du fait d'objectifs différents, ils se séparent dans le respect des règles de contrôle du discours (2.3).

2.1. Une question de démarcation

Savoir tracer la frontière entre la raison et le rêve, ou plus précisément entre science et non-science, est un défi qu'ont essayé de relever nombre de philosophes des sciences. Mais cette

frontière reste difficile à identifier. Les critères de scientificité ne manquent pas, mais aucun n'a ce caractère absolu qui assurerait indiscutablement et définitivement le statut de science.

Une démarcation imprécise...

Les principes de démarcation reposent en général sur deux types de contrôle : celui de la cohérence interne du raisonnement et celui de la pertinence empirique des énoncés. Un énoncé scientifique doit d'abord respecter des règles de *cohérence interne* du raisonnement qui sont celles des langages formels et des procédés par lesquels on établit des propositions universelles. Il s'agit essentiellement de la logique et des mathématiques, qui ont notamment pour fonctions de garantir l'unicité et la permanence du sens des mots et des signes (Régnier 1966, p. 100), d'obliger à expliciter les éléments non démontrés sur lesquels se base le raisonnement et d'assurer le caractère inévitable des énoncés, notamment en respectant le principe de non-contradiction. Au contraire d'une croyance largement répandue, la philosophie des sciences a montré que ces fonctions ne sont qu'imparfaitement remplies (Falletta 1985 ; Boudon 1990 ; Lakatos 1984 ; Davis et Hersh 1988 ; Huriot 1994b).

Un énoncé scientifique ne doit pas seulement être cohérent avec lui-même. Il doit surtout entretenir des rapports étroits avec ce qu'il est censé décrire ou expliquer, c'est-à-dire être *empiriquement pertinent*. Mais les critères de compatibilité des théories avec l'observation, de la vérification du positivisme logique à la réfutation poppérienne, ne peuvent être considérés de façon absolue : les tests qu'ils fondent, qu'ils soient positifs ou négatifs, sont rarement décisifs pour l'acceptation ou le rejet d'un énoncé théorique.

Ainsi tous les critères de scientificité ont leur faiblesse et tous ont été un jour ou l'autre transgressés par une pratique qu'on s'accorde pourtant à qualifier de scientifique. Bien plus, l'histoire montre que les sciences n'auraient jamais atteint leur état actuel si on avait scrupuleusement et de façon permanente appliqué n'importe lequel des critères de validité proposés par la méthodologie scientifique. De ce fait, la distinction entre science et non-science reste floue. Cela n'est pas étranger à l'existence de divergences d'appréciation des théories, tout particulièrement dans les sciences humaines et par exemple face à la nouvelle économie urbaine. Se pose ainsi de plus en plus nettement la question du bien-fondé de la recherche de critères « objectifs » de démarcation.

Devant la difficulté à décrire l'évolution et l'état d'une science en faisant appel à des critères purement objectifs, on analyse la *pratique sociale de la science*. La décision de validation d'une

théorie repose souvent sur des considérations subjectives et sur des procédures de contrôle de la communauté scientifique. La science acquiert une dimension « sociale » et le *consensus* des chercheurs devient alors un critère de validité d'une théorie. L'aspect collectif de l'activité théorique se manifeste également à travers la *volonté de reconnaissance*, ou encore par l'idée de *reproductibilité*.

De façon encore plus générale, la science, comme activité humaine, ne peut pas être nettement séparée des autres activités humaines, si on la considère comme une partie de la culture (Thuillier 1983). À ce titre, la science est liée à l'idéologie, et se nourrit abondamment d'imaginaire. En économie même, la pensée analytique se développe à partir d'une vision pré-analytique du monde (Schumpeter 1954). La science est ainsi une pratique sociale reliée aux autres pratiques. Alors, il existe entre science et non-science des liens dont la mise au jour est parfois nécessaire pour comprendre la science, sa genèse et son évolution.

... *mais consensuelle*

Toutes ces difficultés pourraient nous amener à partager la maxime de l'anarchisme méthodologique de P. Feyerabend (1975) : « Tout est bon. » Selon ce point de vue, il n'existerait pas de critère objectif de démarcation entre ce qui est scientifique et ce qui relève du mythe ou de l'idéologie, et le chercheur ne devrait pas être contraint par une méthodologie unique et stérilisante.

Mais nous n'irons pas jusqu'à l'abandon de tout critère de démarcation. Le fait qu'aucun critère ne soit absolu nous dit seulement qu'il n'y a pas de séparation *nette* entre science et non-science. Tout discours contient plus ou moins d'analyse, plus ou moins d'idéologie. Il reste que certains énoncés nous apparaissent plus crédibles que d'autres, plus proches des exigences de la démarche scientifique, et l'on peut certainement atteindre un consensus sur une différenciation minimale entre science et non-science. On admettra qu'il y a une activité scientifique dans la mesure où il peut exister un accord intersubjectif sur les méthodes et les résultats, et où les connaissances acquises sont en permanence soumises à des processus systématiques de remise en cause.

Ainsi, science et non-science à la fois s'apparentent et se différencient. De la même manière, théorie et utopie remplissent toutes deux *plus ou moins bien* les conditions du discours rationnel. Si les processus de pensée qui les fondent se présentent tous deux comme des produits de la raison, ils ne satisfont pas de la même façon les contraintes de la pensée analytique.

2.2. La part de la raison

Un premier indice qui suggère une certaine continuité entre les deux modes de pensée est que le théoricien et le constructeur d'utopie sont parfois une seule et même personne. Que l'on pense seulement à J.-B. Say et son *Olbie*, où il applique à l'organisation sociale les lois économiques établies dans son *Traité d'économie politique* (Servier 1991), et surtout à J. Bentham et son *Panoptique* (Cot 1990). J. Bentham est le grand défenseur du principe d'utilité, de l'arithmétique des plaisirs et des peines qui explique tous les comportements humains. Ce principe joue un rôle important dans la genèse du principe de rationalité substantielle qui a dominé et domine encore une grande partie de l'analyse économique. L'utopie de J. Bentham, c'est son Panoptique, sorte de grand bâtiment circulaire doté d'une tour centrale d'où l'on pourrait voir et contrôler à chaque instant la conformité des comportements individuels au principe d'utilité.

Plus profondément, l'utopie et la théorie urbaine se rejoignent dans leurs caractères rationnel, théorique et abstrait.

Mécanicisme, technologie et utopie

Le rôle de l'analogie mécanique dans la modélisation en économie et en sciences humaines n'a plus à être souligné, même si son importance doit être nuancée par l'ombre que lui fait l'analogie organique (Huriot 1994b). Les modèles urbains ne sont pas en reste et laissent une large part au point de vue mécaniciste, tout particulièrement en microéconomie urbaine (Baumont et Huriot, 1996a). Nous insisterons plutôt sur le rôle que cette conception du monde a joué dans la genèse des utopies.

À partir du XVI^e siècle, l'utopie apparaît comme une traduction, dans l'organisation sociale et spatiale de la ville idéale, de la montée de la conception mécaniste du monde. « Galilée et Descartes sont aussi responsables que Morus ou Campanella de l'univers homogène et techniciste des cités utopiennes modernes. » (Wunenburger 1979, p. 128).

De la mécanique à la ville utopique, il y a une commune manière de voir le monde comme gouverné par des lois simples et uniformes, une identique volonté de maîtriser la nature par la connaissance et l'application de ces lois. La vision idéaliste fait des lois physiques abstraites des vérités absolues indépendantes de leurs manifestations empiriques; de la même manière, les lois régissant l'espace et la société des constructions utopiques restent à un niveau idéal d'abstraction qui prend valeur de vérité en soi (Wunenburger 1979).

La mécanique, dans sa recherche de la simplicité formelle, pare ses productions intellectuelles de la symétrie, de la régularité et de l'homogénéité dont use sans mesure l'utopiste lorsqu'il imagine sa ville idéale. J.-J. Wunenburger précise cette influence en rapprochant l'utopie de trois avancées technologiques. La première est celle de l'horloge automatique, qui rend la mesure du temps indépendante des contingences matérielles. Avec elle, le temps devient ordre, norme ; il uniformise, régularise, synchronise. L'analogie avec la forme et le fonctionnement de la ville utopique est étonnant. Telle une « horloge sociale », la cité utopique a pour but d'uniformiser, d'éliminer l'irrégularité et l'erreur.

Autre correspondance, cette fois entre la vision utopique et la signification symbolique de la technique des verres et des miroirs. Le verre permet non seulement de voir nettement le monde qui nous entoure, mais, par les techniques du télescope et du microscope, de faire connaissance avec des mondes nouveaux, invisibles et insoupçonnés. Ainsi en est-il de la prise de conscience d'autres mondes possibles et de leur description très nette et détaillée par l'utopie.

Enfin, les progrès réalisés en cartographie à partir du xv^e siècle soumettent la représentation de l'espace à la référence abstraite et universelle de la latitude et de la longitude. L'espace est codifié, nivelé, homogénéisé : « Or l'utopie est conçue rapidement comme une sorte d'exercice de cartographie de la cité idéale au même titre que les cartes introduisent le discours utopien, en lui préparant un jeu de constructions spatiales rationnelles. » (Wunenburger 1979, p. 137).

Si le discours utopique apparaît dans sa forme comme inspiré par une vision mécaniste ou techniciste du monde, il valorise explicitement science et technique dans la description de son objet. Dans la ville utopique, on accorde souvent une importance de premier plan à la science et à l'éducation scientifique, comme dans la Cité du Soleil de Campanella, où la vulgarisation scientifique est omniprésente, sous la forme de peintures sur les murs de la ville ou d'expositions permanentes, ou encore dans *L'An 2440*, attribué à S. Mercier, paru en 1772, où la science et le progrès engendrent une société parfaite (Serrier 1991, 1993 ; Ruyer 1950).

Comme la science, l'utopie associe la rationalité à un désir de dominer la nature, à une volonté de puissance. L'exploration d'un possible fondé sur des principes différents de ceux qui sont réellement en vigueur, voire en complète opposition avec eux, suscite naturellement ce sentiment de pouvoir. Mais la science elle-même est une manifestation du désir de pouvoir : « La science n'est pas savoir – elle n'est que pouvoir », écrit P. Valéry dans ses *Cahiers* (Valéry 1974, p. 845).

Ainsi, la connaissance rationnelle est, à différents niveaux, étroitement liée à la pensée utopique. En analysant les modes de pensée théorique et utopique, on va constater une certaine parenté entre les processus intellectuels qui mènent à l'un et à l'autre.

Utopie et pensée théorique

Si l'on accepte de suivre l'analyse du philosophe Raymond Ruyer (1950), théorie et utopie se rejoignent comme « expériences mentales » sur les possibles : « il y a un mode utopique, qu'il est possible de définir comme exercice mental sur les possibles latéraux. Le mode utopique appartient par nature à l'ordre de la théorie et de la spéculation. Mais, au lieu de chercher, comme la théorie proprement dite, la connaissance de ce qui est, il est exercice ou jeu sur les possibles latéraux à la réalité. L'intellect, dans le mode utopique, se fait "pouvoir d'exercice concret" ; il s'amuse à essayer mentalement les possibles qu'il voit déborder le réel. Il est relatif au "comprendre" ; [...] Le procédé utopique est donc très proche de tous les procédés ordinaires d'invention scientifique : méthode hypothético-déductive, et expérience mentale. » (Ruyer 1950, p. 9-11).

En théorie économique tout particulièrement, les modèles hypothético-déductifs peuvent être considérés comme des sortes d'expériences fictives (Bonnafoos 1989) : les hypothèses isolent mentalement – donc fictivement – un certain nombre de variables et de relations entre ces variables, fixent des paramètres que l'on peut ensuite faire varier, toujours fictivement, pour étudier un certain champ des possibles. L'utopie, comme « exercice mental sur les possibles latéraux », relève donc apparemment du même procédé intellectuel que la théorie. L'une et l'autre sont des constructions mentales rationnelles qui s'appuient sur des hypothèses simplificatrices et un raisonnement abstrait de type déductif. D'un côté, le chercheur pose des hypothèses, ensemble de propositions non démontrées et parfois non démontrables qui prennent au niveau le plus abstrait la forme d'une axiomatique, et il en déduit par un mécanisme purement logique toute une série de propositions qui vont constituer la théorie. D'un autre côté, l'utopiste se donne un petit nombre de principes très simples d'organisation de la société ou des principes moraux supposés indiscutables et en tire très rationnellement toute une construction sociale, spatiale et architecturale. Ici comme là, les hypothèses jouent un rôle primordial et c'est à elles qu'il faut s'attaquer lorsqu'on remet en cause la construction.

2.3. La raison mal partagée

La théorie microéconomique urbaine relève d'une pensée analytique et d'un mode de raisonnement contrôlé, où la raison

menée selon des règles qui semblent bien établies construit une connaissance « scientifique ». L'utopie urbaine est aussi un produit de la raison, mais en partie hors des règles qui, dans le discours scientifique, l'empêchent de s'évader.

Dans le mode utopique, la démarche intellectuelle semble tronquée par rapport au mode théorique. Le discours utopique paraît échapper presque totalement aux contrôles de validité logique et surtout empirique qui sont jugés nécessaires dans le mode théorique. L'utopie, même si elle est construction rationnelle, relève de la croyance et de l'idéologie plus que de la connaissance dans la mesure où ni ses hypothèses, ni ses résultats ne sont soumis au regard critique du concepteur : « Le savant se sert de l'hypothèse et de l'expérience mentale comme d'un moyen vers la vérité. Il n'imagine que pour pouvoir vérifier ensuite. Il fait des essayages sur la réalité, qui le conduisent à de perpétuelles retouches, patientes et dociles. L'utopiste, surtout le fabricant d'utopies sociales, emprunte le véhicule de l'expérience mentale, mais il l'abandonne arbitrairement. Il saute du véhicule en marche, dès qu'il s'aperçoit qu'il risque d'être détourné de la direction qu'il a envie de suivre. » (Ruyer 1950, p. 13).

Ainsi, la théorie s'élabore dans le doute, le tâtonnement et le réajustement incessant alors que l'utopie est plus empreinte de certitude et de permanence.

Il y a dans toute pensée une tendance plus ou moins marquée à l'*auto-protection*. Les contrôles internes et externes qui pèsent sur la pensée scientifique ont pour rôle de réduire le plus possible cette tendance. Ils ne l'effacent cependant pas totalement, comme on le constate par exemple dans la pratique des stratagèmes immunisateurs destinés à réduire artificiellement la réfutabilité d'une théorie (Popper 1959). L'*auto-protection* est maximum dans le discours idéologique, et l'utopie en use abondamment, en se plaçant volontairement à la fois hors de portée de toute critique de ses postulats et hors du champ de toute confrontation empirique. La principale garantie d'*auto-protection* est la critique du monde vécu accompagnée de la construction d'une organisation rationnelle imaginaire qu'on peut d'autant plus facilement qualifier de meilleure qu'elle est éloignée de lui. Il est d'ailleurs remarquable que l'*auto-protection* se situe à deux niveaux dans l'utopie : dans la nature du discours, comme on vient de le suggérer, mais aussi dans l'objet du discours, l'organisation de la ville idéale ; tout y est prévu pour que l'envie d'un ailleurs soit impossible : la ville utopique est un monde fermé, aux frontières naturelles infranchissables ; tout est mis en œuvre pour que la critique sociale soit étouffée : les strictes et minutieuses règles de vie y pourvoient.

L'*autoprotection* du discours est présente dès que l'on pose les hypothèses et que l'on définit leur rôle. Elle est renforcée par le caractère individuel de la démarche utopique et la place qu'y prennent rhétorique et idéologie.

Si théorie et utopie reposent toutes deux sur un procédé hypothético-déductif, les hypothèses n'y jouent pas des rôles similaires. Le théoricien pose des hypothèses de comportement qui simplifient pour expliquer, en espérant qu'elles saisissent convenablement la nature humaine. Lorsqu'il en doute, il modifie ses hypothèses, par exemple en passant d'une rationalité substantielle à une rationalité procédurale, en introduisant une dimension d'incertitude ou d'imprécision. L'utopiste peut de même poser par principe le conformisme des individus, mais peut aussi définir des normes de fonctionnement de la société, des règles de contrôle de la conformité des comportements aux normes, lorsqu'il n'est plus tout à fait certain que l'individu les suive spontanément. Cela peut conduire aux utopies concentrationnaires dont le Panoptique de J. Bentham cité plus haut est une manifestation symbolique heureusement jamais réalisée, mais dont bien trop de régimes totalitaires sont des réalisations tristement célèbres (§ 3.1).

À l'aspect collectif de la démarche théorique semble s'opposer le caractère plus individuel de la pensée utopique. Malgré leurs ressemblances parfois étroites, les utopies restent des constructions parfaitement indépendantes les unes des autres. Les références de l'une à l'autre, les critiques et perfectionnements sont absents du monde utopique. Le mode utopique est un mode de pensée figé. Il ne faut pas s'étonner s'il conduit à l'image d'un monde lui-même figé (§ 3.2).

Bien souvent, l'utopie vaut moins par le consensus qu'elle suscite ou par le caractère réaliste ou reproductible de sa construction (qui n'est pourtant pas totalement absent, d'une utopie à l'autre...) que par le caractère frappant ou irréel de l'imaginaire qu'elle véhicule. Bien que la rhétorique et l'idéologie ne soient pas absentes du processus d'obtention d'un consensus scientifique, elles n'y sont en général qu'un moyen second de faire triompher une démarche lorsque les bases objectives semblent insuffisantes pour convaincre. Rhétorique et idéologie sont au contraire les *seuls* moyens de faire passer le message utopique.

Sur la base des approches théorique et utopique dont nous venons d'examiner les liaisons imparfaites, sont élaborées des villes abstraites qui apparaissent parfois étrangement proches dans leurs *fondements* et leurs *formes*, mais qui gardent leurs spécificités. Nous commencerons par examiner sur quelles conceptions et représentations de l'homme et de la société sont

fondées ces villes imaginaires (§ 3), et nous consacrerons la section suivante à la confrontation des formes urbaines et de leurs significations (§ 4).

3. Les fondements : l'homme dans la ville imaginaire

Dans leurs villes imaginaires, les théoriciens comme les utopistes ont installé des individus standardisés obéissant à des règles de comportement très simplifiées et constituant des organisations sociales peu différenciées (§ 3.1). Ces sociétés fonctionnent dans un monde a-temporel et dans la stabilité d'un équilibre qui ne peut se modifier qu'à la suite de chocs exogènes (§ 3.2). En utopie comme en théorie, la recherche de la perfection – idéal ou optimum – se heurte à des obstacles logiques et ne peut se détacher d'a priori éthiques.

3.1. L'homme standardisé

Théorie et utopie, chacune à sa manière, définissent un individu standard, uniforme, simplifié de façon à le faire entrer dans un moule prédéterminé. Simplification nécessaire pour le raisonnement théorique, mais jusqu'à quel point permet-elle de rendre compte de la ville où nous vivons? Standardisation naïve de l'utopie dans le but de réaliser une société idéale, mais à partir de quand devient-elle totalitaire?

L'homme microéconomique

Dans la ville théorique, les comportements sont uniformisés et simplifiés pour être passés au crible de la rationalité maximisatrice et de son analyse formelle. C'est l'*homo economicus* tant décrié mais si utile à la théorie. Avec lui, on peut dire peu de choses, mais sans lui, on perd une partie importante des fondements de la théorie économique. Même si son comportement ne reflète que très imparfaitement la complexité de l'homme, on sait comment il est simplifié et dans quelles directions on doit l'améliorer. La plus grande partie des résultats admis de la microéconomie actuelle lui sont dus.

La microéconomie urbaine réduit la structure socio-économique à une ou deux catégories d'agents plus ou moins homogènes. Le plus souvent, on explicite uniquement le comportement des *individus-résidents* en fonction de la localisation donnée des firmes qui les emploient. Dans les modèles les plus simples comme les équilibres à la Casetti, les individus sont supposés tous identiques, c'est-à-dire dotés des mêmes préférences et des mêmes revenus. Ces résidents sont parfois

différenciés en fonction de leur revenu, de leur race ou de leur statut d'employé ou de chômeur. On peut aussi rechercher la localisation simultanée des *firmes* et des résidents: les producteurs se voient alors le plus souvent dotés eux aussi d'un comportement uniforme. Les interactions entre ces agents se limitent à trois choses: une concurrence impersonnelle pour l'occupation du sol entre l'ensemble des agents, une relation employé-employeur et éventuellement une liaison entre les firmes par l'intermédiaire d'économies d'agglomération.

Ce schéma simplifié, en oubliant la diversité des acteurs urbains et la variété de leurs interactions, produit des résultats parfois peu satisfaisants dont nous donnerons deux exemples.

En premier lieu, dans la plupart des modèles, le résident urbain maximise une fonction d'utilité dans laquelle apparaissent un agrégat de biens non localisés et une surface de sol. Cet individu est donc consommateur non pas de logement, mais de sol, ce qui peut sembler curieux. Cela est lié au fait que la nouvelle économie urbaine néglige, sauf exception, les producteurs de logement, qui combinent le sol et d'autres facteurs pour produire le logement (ou le «service résidentiel») consommé par les résidents. Elle ignore totalement les promoteurs, véritables acteurs du développement urbain, qui sont à l'origine de l'offre de logement et d'une demande aux constructeurs. De même, la collectivité locale est absente dans son rôle de promoteur immobilier, alors qu'elle est présente comme responsable des biens publics locaux générateurs d'effets externes d'agglomération ainsi que, le cas échéant, implicitement comme agent déterminant le critère de réalisation de la ville optimale. Enfin, le propriétaire foncier est doublement absent de la ville. D'un côté, il est entièrement passif dans le processus d'allocation du sol, où il se contente de répondre à la demande de sol en effectuant une transaction avec l'utilisateur le plus offrant à un prix égal à la capacité maximum à payer de cet individu. Le propriétaire n'a aucun comportement actif d'offre, aucun prix d'offre, aucune anticipation. D'un autre côté, il est supposé absent de la ville au sens propre, c'est-à-dire qu'il n'y réside pas. En effet, le revenu des propriétaires est déterminé de façon endogène par le processus d'allocation du sol: si l'on veut considérer comme exogènes les revenus des résidents, le propriétaire ne doit pas être lui-même résident.

En second lieu, la microéconomie urbaine a produit deux images partielles de la ville dont elle est en train de sortir avec quelque difficulté. D'un côté, on réduit la question urbaine à un problème de localisation des résidents par rapport à leur lieu donné de travail: la ville est alors vue comme uniquement résidentielle. De l'autre, on cherche à déterminer les causes et modalités de la formation des villes et on met l'accent sur

l'agglomération des activités productives, en faisant de la production l'essence de la ville. Dans ce schéma, il manque à la fois la diversité des agents et la variété de leurs interactions. En particulier, les interactions directes entre les résidents sont omises sauf dans quelques modèles qui montrent qu'elles sont suffisantes pour faire apparaître une concentration de population (Baumont et Huriot 1995).

La société utopique

La société imaginaire de l'utopie est en décalage marqué par rapport à la société réalisée, voire par rapport à la société réalisable. Elle repose sur une représentation très simplifiée de l'homme social, avec parfois le parti pris d'inverser totalement la réalité pour mieux suggérer l'existence d'autres possibles, mais toujours avec le souci d'uniformiser, voire de déshumaniser.

Il est paradoxal de constater que l'utopie est d'une part un projet libre pour une société imaginaire, le rêve d'un monde meilleur, et qu'elle montre d'autre part une grande pauvreté d'imagination et une grande permanence dans les modes d'expression à travers les siècles (Wunenburger 1979, Servier 1991, p. 1993). Son manque d'originalité fait de l'imagination utopique une « morne rhétorique » (Wunenburger 1979, p. 173). La psychologie des individus mis en scène et le fonctionnement de leur vie sociale sont d'une grande naïveté. Les personnages sont « des automates, des fictions ou des symboles » (Cioran 1960). La société est organisée « sur le refus des valeurs individuelles, sur un idéal de vie médiocre et de vie spirituelle limitée aux dimensions d'une bibliothèque d'école primaire. » (Servier 1993, p. 9).

L'imaginaire utopique relève le plus souvent du conte pour enfants. Les situations conflictuelles y sont éliminées, l'égalité des hommes y est poursuivie jusqu'à l'absurde, les désirs et les misères de l'homme y sont simplement niés. L'homme abandonne sa liberté et son identité au profit d'une société dans laquelle il doit trouver le bonheur. Celui-ci ne peut guère signifier autre chose que la sensation rassurante d'avoir perdu son libre arbitre et de se soumettre à une société harmonieuse mais déshumanisée. L'organisation sociale communautaire, la prise en charge des fonctions familiales par la collectivité, la vie frugale, dans l'obéissance inconditionnelle à quelques principes moraux simples d'égalité, d'honnêteté, de justice, de solidarité, etc., l'acceptation spontanée et enthousiaste du partage total, du travail pour lui-même et de l'abandon de toute individualité au profit de l'uniformité nécessaire des sentiments et des comportements, relèvent d'une vision aussi angélique qu'irréaliste des motivations humaines et de la dynamique sociale. Si l'on ajoute que la plupart des concepts que l'on vient d'évoquer (bonheur, égalité, justice, etc.) sont

parmi les plus difficiles à définir, le discours se vide du peu de sens qui lui reste.

De ce rêve au totalitarisme, il n'y a que l'écart entre l'acceptation spontanée et l'acceptation forcée de cette société. De fait, tout est prévu dans la ville utopique pour que le choix de société ne se pose pas. L'utopiste prévoit tous les détails de l'architecture urbaine et de la vie sociale et familiale qui doivent garantir la réalisation de l'idéal. Aucun élément matériel, aucun comportement, aucun instant de la vie n'est laissé au hasard, tout est réglé dans la plus grande uniformité. Cette tendance totalitaire est reconnue par la plupart des commentateurs. L. Mumford (1961) oppose le « paradis géométrique » des formes urbaines utopiques à « l'enfer terrestre » de la société qu'elles abritent, critique développée par E.M. Cioran qui évoque la « vision d'un bonheur irrévocable, d'un paradis dirigé, où le hasard n'a pas sa place, où la moindre fantaisie apparaît comme une hérésie ou une provocation. » (Cioran 1960, p. 114).

La même critique a engendré une série de contre-utopies, pastiches de la minutieuse réglementation utopienne. Aristophane, dans *Les Oiseaux*, ridiculise ceux qui veulent tout régler dans la ville; *Le Meilleur des mondes* de A. Huxley pousse volontairement jusqu'à l'absurde les caractères classiques de l'utopie.

Un autre trait fréquent de l'utopie est la volonté de prendre systématiquement le contrepied du monde dont elle est l'émanation. R. Ruyer (1950) parle à ce propos d'idéal « à contre-courant ». Dans son souci critique de la société, l'utopie inverse l'ordre des valeurs, voire même le sens de l'évolution en cours. À l'époque où le capitalisme libéral naît et se développe, les utopies présentent une société idéale collectiviste où sont méprisés la propriété, la monnaie, le luxe et même certaines activités économiques en expansion comme le commerce et l'activité industrielle. Dans l'île d'Utopie, l'or est un métal vil dont on pare les esclaves. La ville utopique est fermée et isolée du reste du monde, à l'heure où les frontières s'ouvrent, où se développe le commerce international et où l'on démontre les mérites du libre-échange. On en arrive à un véritable « discours du négatif » (Wunenburger 1979, p. 157-163), où la fonction critique apparaît essentielle: « *L'utopie met en scène l'envers du monde pour mieux faire saisir l'imperfection et l'insatisfaction de l'endroit.* » (Wunenburger 1979, p. 160).

Entre l'*homo economicus* de la ville théorique et l'homme réduit à l'état d'automate dans la ville utopique, on pourrait certes trouver une certaine parenté formelle. Les deux ont un comportement standardisé. Cependant, le premier est un moyen de démonstration, une hypothèse destinée à être dépassée, une fiction considérée comme une représentation imparfaite mais utile,

alors que le second peut devenir un objectif en soi, un idéal, parfois accompagné de tentatives malheureuses de réalisation.

3.2. Intemporalité et équilibre

Parmi les propriétés récurrentes des constructions utopiques, un certain nombre rappellent étonnamment celles de l'équilibre microéconomique de la ville. Elles sont liées au caractère absolu et intemporel de la ville idéale.

L'utopie urbaine hors du temps

Dans la plupart des utopies, le narrateur nous décrit l'organisation de la ville idéale comme ayant atteint un degré ultime de perfection. Tout fonctionne selon des principes bien établis et qui semblent avoir toujours prévalu. On est en présence d'une sorte d'équilibre stationnaire face auquel l'utopiste montre les attitudes suivantes.

Il ne se pose pas la question de savoir comment on y est parvenu. Même quand il nous présente explicitement un projet social, l'utopiste se garde bien en général de nous dire comment réaliser cet idéal. Paradoxalement, il est aussi avare d'indications sur les moyens qu'il est prodigue en ce qui concerne les détails les plus infimes et les plus fantaisistes du résultat (Bailly, Baumont, Huriot et Sallez 1995, chapitre VI).

Il ne s'interroge pas sur la valeur de cet idéal. À la question de l'organisation de la vie urbaine, l'utopiste donne non pas une solution mais la solution absolue, qui selon lui résout absolument tous les problèmes.

En conséquence, aucun changement n'est souhaitable, donc non seulement aucune évolution n'est prévue, mais toute perturbation de l'état idéal est interdite. Ainsi l'utopie nous montre une ville à jamais fixée, figée dans un présent immuable, ce qui veut dire aussi que l'utopie est hors du temps (l'utopie est aussi « uchronie »), même lorsque son observation imaginaire est strictement datée. Si elle n'est pas éternelle, c'est que des causes exogènes incontrôlables ont amené sa fin, comme pour l'Atlantide engloutie. Une des conséquences récurrentes de ce fixisme est l'opposition à toute croissance urbaine, qui se traduit notamment par la stricte et définitive – mais arbitraire – détermination du nombre des habitants ou des familles composant la ville : 5040 citoyens dans la ville idéale de Platon, 6000 familles composées chacune de 10 à 13 adultes dans chacune des 54 villes d'Utopie, 1500 à 1600 personnes dans le phalanstère de Fourier, 2700 résidents pour chaque unité de la Cité radieuse de Le Corbusier.

L'équilibre microéconomique urbain

Nous ne pouvons qu'être troublés en rappelant maintenant, au regard de ces caractères, quelques propriétés de l'équilibre microéconomique urbain.

Du schéma stationnaire du circuit économique préclassique jusqu'à l'équilibre statique néoclassique appliqué à la ville, la recherche économique se concentre sur une sorte d'état de perfection dont on étudie les propriétés sans se demander exactement comment on y parvient. On sait que lorsqu'on tente de passer de la caractérisation de l'équilibre de marché *établi* à l'analyse de la manière d'y arriver, on est obligé de faire des hypothèses parfois très fortes. Par exemple, pour parvenir à l'équilibre par la procédure de tâtonnement walrasien, il faut supposer qu'aucun échange ne se réalise tant qu'on n'a pas atteint l'équilibre lui-même, ce qui est difficilement tenable. De la même manière, l'équilibre urbain, aussi bien que la ville optimum, est étudié en tant qu'il est réalisé et non en tant qu'il est en train de se réaliser. C'est ce qui explique en particulier que l'analyse du processus par lequel on atteint cet équilibre, à savoir le mécanisme d'enchère lui-même, soit étrangement négligée, si l'on excepte quelques rares tentatives comme celle de F. Gannon (1992). Toutefois, la forme statique des modèles urbains ne les écarte pas définitivement de l'analyse temporelle. Ils usent abondamment de la statistique comparative qui, en jouant sur la manière dont les caractéristiques de l'équilibre s'adaptent à des valeurs changeantes de certains paramètres, parvient à rendre compte de l'évolution temporelle des structures urbaines. De plus, des modèles dynamiques ont été développés, qui intègrent notamment la durabilité des structures urbaines et le coût de leur remplacement.

De la même manière que l'utopie, l'équilibre microéconomique urbain réalisé ne réagit qu'à des perturbations exogènes, incapable qu'il est, en général, d'engendrer lui-même de façon endogène les causes de son évolution. La plupart du temps, ces perturbations ne modifient d'ailleurs pas la structure générale de la ville.

Ainsi, ville utopique comme ville théorique sont le plus souvent définies indépendamment du temps et sans considération de contraintes historiques. Toutes deux font table rase de l'héritage matériel du bâti et de l'héritage culturel des formes urbaines. L'expression de « métropole instantanée » (Zoller 1988) s'appliquerait tout aussi bien à la ville utopique qu'à la ville théorique.

Enfin, bien que la comparaison soit ici plus formelle que fondamentale, il est intéressant de noter qu'une des modalités de l'équilibre microéconomique urbain est réalisée dans le cadre

d'une «ville fermée», c'est-à-dire d'une ville dont le nombre d'habitants est arbitrairement et définitivement fixé.

3.3. L'idéal introuvable

«Ainsi, les rêves sur la conception de la ville idéale sont nécessairement naïfs : le paradis est logiquement impossible – même en théorie.» (Papageorgiou 1977, 1340). Tout idéal, même celui qui est présenté comme le plus neutre, ou comme le plus absolu, est basé sur un critère de classement des états de l'objet auquel il se rapporte. Dans le cas du microcosme urbain, où la dimension humaine est primordiale, ce critère est la traduction d'une conception éthique particulière, et notamment d'une théorie implicite de la justice. De plus, la complexité de l'organisation urbaine et la diversité des hommes composant la ville rendent logiquement quasi impossible la conception d'un idéal ou d'un optimum urbain unique et absolu.

Idéal, optimum et justice sociale

L'utopie prétend donner la solution unique et indiscutable à un mal de société et la ville y est décrite de telle façon qu'on ne saurait concevoir une autre organisation spatiale et sociale. C'est la plupart du temps une société basée sur un principe d'égalité, où l'homme, comme on vient de le voir, est à la fois standardisé et privé de tout choix individuel. L'objectif semble être de réduire la diversité humaine à l'uniformité, selon le principe du traitement égal des inégaux. Ce dernier est généralement assorti d'un système adéquat de contrôle de cette uniformisation empêchant toute déviation. Parfois, le traitement égal semble spontanément accepté par les habitants de la ville utopique : cela ne peut se produire que si les individus sont supposés identiques ; on est alors ramené à un traitement égal des égaux.

L'optimum urbain est de nature aussi centralisée que l'idéal utopique, du moins en ce qui concerne la consommation et la localisation des individus. Il est la solution technique apparemment neutre de la maximisation d'une fonction sociale de bien-être. Or toute fonction sociale de bien-être contient implicitement une conception de la justice sociale, à travers la pondération des utilités individuelles sur laquelle elle est bâtie. Cette conception peut se ramener à un degré d'aversion pour l'inégalité, mesuré par le degré de courbure des courbes d'indifférence sociale – lieux géométriques des combinaisons d'utilités individuelles apportant la même utilité collective – associées à la fonction sociale de bien-être (Papageorgiou 1977, 1990). Au continuum de ces degrés d'aversion correspond un continuum de villes optimales.

Paradoxalement, l'optimum urbain de la nouvelle économie urbaine peut conduire à la solution la plus inacceptable en matière de justice sociale : le traitement inégal des égaux. Ce résultat dû à J.A. Mirrlees (1972) peut s'expliquer intuitivement. Si des individus sont identiques par leur fonction d'utilité et leur revenu, et s'ils ne sont pas indifférents à la localisation, alors leurs utilités seront différentes en des localisations différentes.

L'impossibilité logique de l'idéal

Nous rapprocherons l'idéal utopique de l'analyse philosophique de l'idéal de Leibniz, reprise par J.J. Wunenburger (1979). La perfection d'un organisme complexe suppose la perfection simultanée de ses différentes parties, ce qui, compte tenu de l'interdépendance entre ces parties, est quasiment impossible. Il est probable que toutes les composantes de l'individu et de la vie sociale ne peuvent atteindre en même temps leur état de perfection, d'autant plus que certaines incompatibilités sont notoires. Leibniz ramène alors la perfection du monde à une harmonie globale compatible avec l'imperfection de certains éléments.

Même limitée à la dimension économique de la vie sociale, l'optimalité théorique de la ville se heurte à de semblables limites, de deux manières.

D'abord, pour nous rapprocher des réflexions qui précèdent, on doit reconnaître que la ville est composée de parties (ménages résidents, firmes industrielles, commerces, services publics, etc.), chacune obéissant à un principe d'agglomération et pouvant atteindre son propre niveau optimum (Papageorgiou, 1977, 1990 ; Baumont et Huriot, 1995). La composition variable de ces optimums donne des villes variées dans leur taille et leur organisation, sans toutefois que l'on ait jamais étudié de près la compatibilité de ces différents optimums.

Ensuite, indépendamment de ce problème de composition, à travers les choix qui sont faits au niveau de la fonction sociale de bien-être, la ville optimum apparaît toujours comme un des multiples compromis possibles entre des exigences d'efficacité, de liberté et de justice, réduisant l'idée d'optimum d'un absolu neutre à une exploration d'une infinité de possibles avec pour seul guide notre conception personnelle de l'éthique.

4. Les formes : géométrie et ordre

Ville théorique et ville utopique ont en commun des formes spatiales simples et se rejoignent en particulier dans une organisation concentrique à l'intérieur d'une frontière circulaire.

Est-ce l'effet du hasard ou la conséquence d'une préoccupation commune? La ressemblance peut être fortuite, voire triviale: lorsqu'on recherche des formes simples, il est bien probable qu'on retienne d'abord un cercle ou un carré. Mais ce qui importe est non la forme en elle-même, mais son sens. Or, ni dans la théorie, ni dans l'utopie, l'image spatiale n'est neutre. Les raisons en sont en grande partie différentes. La forme de la ville théorique est liée aux contraintes du raisonnement formel. Celle de la ville utopique est fortement liée à la forme de l'organisation économique et sociale qu'elle est destinée à supporter. Mais au-delà des contraintes techniques, la structure de la ville théorique symbolise peut-être aussi une certaine organisation socio-économique...

4.1. Géométrie et algèbre : les exigences du raisonnement formel

L'espace urbain représenté par la microéconomie urbaine occupe la surface d'un disque dont le centre engendre une structure concentrique. Il y a pour cela de puissantes raisons objectives de type méthodologique qui rendent difficile la représentation d'autres structures.

La microéconomie urbaine, dès sa naissance chez des auteurs pionniers comme W. Alonso ou M. Beckmann et jusqu'aux travaux les plus récents de Fujita, se pose comme l'héritière directe du schéma radioconcentrique dans lequel von Thünen avait enfermé l'espace agricole au début du XIX^e siècle. Il y a de nombreuses raisons à l'étonnante pérennité du paradigme de von Thünen (Huriot 1994c; Krugman, 1995), mais nous soulignerons ici celle qui concerne l'idée d'organisation d'un espace monocentrique.

L'objectif de la microéconomie urbaine est de construire purement abstraitement un espace urbain structuré, à partir d'un ensemble minimum de présupposés. Plus généralement, le problème posé consiste à déterminer de la façon la plus simple possible les causes et les modalités d'agglomération d'un ensemble d'individus et/ou d'activités économiques dans un espace représenté par le plan euclidien. Si cet espace est parfaitement homogène, si, comme le suppose généralement la théorie microéconomique, les objets à localiser sont parfaitement divisibles et si les conditions habituelles de concurrence pure et parfaite sont réalisées, la seule configuration spatiale réalisable est la répartition uniforme des individus et des activités dans l'espace, comme le montre le théorème de Starrett (1978). Cela signifie qu'en chaque lieu, tout individu est présent, tout bien est produit et consommé. Tout se passe comme si une économie complète était présente en un lieu donné, reproduite exactement à l'identique en chacun des autres lieux,

sans qu'il y ait la moindre interaction entre les lieux. Cela revient à nier l'espace.

Une solution très simple pour remédier à cette « impossibilité spatiale » est de briser la parfaite uniformité de l'espace en se donnant un centre d'attraction. C'est ce qu'a fait von Thünen (1826), sans être conscient à cette époque de remédier à un quelconque problème et seulement parce que cela lui apparaissait comme la plus simple manière de structurer un espace! En même temps qu'on se donne un centre, on y localise a priori un certain nombre d'agents économiques et d'activités, résolvant ainsi en partie le problème de la structuration de l'espace et effaçant totalement le problème de la genèse de l'agglomération. Il ne reste à localiser que les activités complémentaires de celles qu'on a placées au centre, en les mettant en concurrence pour l'occupation du sol. Si, en dehors du centre fixé, l'espace reste uniforme, il n'est pas besoin d'un modèle complexe pour savoir que ces activités, qui n'ont d'interaction qu'avec ce centre, vont s'organiser autour de lui en couronnes concentriques.

Ainsi, la pérennité du schéma circulaire ne révèle pas seulement une inertie de la pensée, mais se rattache à la logique du questionnement fondamental de l'analyse spatiale (Baumot et Huriot 1996a).

Dans le cadre particulier de l'analyse microéconomique de la ville, la représentation radioconcentrique de l'espace urbain offre des avantages analytiques certains. La microéconomie cherche à caractériser la structure spatiale de la ville en termes de modélisation mathématique. Or une des caractéristiques du schéma spatial radioconcentrique est la symétrie circulaire: toute propriété vraie à la distance d du centre dans une direction, est vraie à la même distance dans toutes les directions. Il est équivalent de dire que l'ensemble des comportements et des variables qui rendent compte de l'espace urbain dépendent uniquement de la distance au centre et peuvent donc être représentés par des fonctions de cette seule distance.

Ainsi, l'analyse des propriétés de l'espace urbain (densité, prix du sol, etc.) peut être réalisée complètement à partir d'une réduction de la représentation de la ville à une demi-droite issue du centre a priori. La ville est géométriquement bidimensionnelle (un disque), mais l'hypothèse de symétrie circulaire permet sa description algébrique dans un espace unidimensionnel (la demi-droite). De fait, nombre de modèles de la nouvelle économie urbaine réduisent explicitement la ville à une droite (deux demi-droites de part et d'autre du centre) ou à une fine bande, la « ville ruban » (*long narrow city*), largement utilisée à la suite de R.M. Solow et W.S. Vickrey (1971), notamment par M. Fujita (1994), voir figure 1.

Sortir du schéma circulaire monocentrique pose de très difficiles problèmes et engendre même une rupture épistémologique dans l'approche théorique de la ville (Baumont et Huriot 1996b). Nous relèverons deux types de difficultés.

D'abord, on peut légitimement souhaiter généraliser les résultats de la nouvelle économie urbaine à une structure urbaine multicentrique. Si, au lieu d'un unique centre d'emploi, la ville en comporte plusieurs, comment se localisent les ménages et comment s'établit l'équilibre urbain ? Lorsque ces centres sont donnés, C. Baumont (1993) a souligné un problème technique particulier, celui de la compatibilité des distances optimales aux différents centres : tout vecteur de distance optimale ne correspond pas nécessairement à une localisation sur le plan euclidien. La modélisation précise d'un espace urbain doté de plusieurs centres devient difficile.

Ensuite, on peut refuser de se donner un ou plusieurs centres et chercher à montrer comment cette centralité apparaît. En posant ainsi le problème de la genèse des centres, on souhaite résoudre l'énigme fondamentale de l'agglomération. En même temps, on pose la question de la localisation simultanée de tous les individus et de toutes les activités, ce qui nous fait entrer dans la problématique de l'équilibre général spatial. C'est la démarche suivie notamment par M. Fujita et H. Ogawa (1982 ; Fujita 1986, 1994 ; Ogawa et Fujita 1989), dans un espace unidimensionnel ou bidimensionnel qu'ils qualifient de « non monocentrique ». Puisqu'on n'a plus de centre a priori, il faut bien un autre palliatif à l'impossibilité spatiale. On introduit alors un principe d'agglomération sous la forme d'externalités spatiales ou d'une concurrence imparfaite avec économies d'échelle. Cela garantit qu'il y aura agglomération, mais on ne sait pas où elle peut se produire. Pour parvenir à une structure spatiale précise, il faut un point de référence : on se donne alors un centre géométrique, à défaut d'un centre économique. En définissant une frontière pour l'espace urbain étudié, on définit en même temps un centre géométrique autour duquel vont naturellement s'organiser l'ensemble des activités (Papageorgiou et Thisse 1985, Baumont et Huriot 1996c). On se donne ainsi les limites d'un segment de droite, dans un espace unidimensionnel, ou une frontière circulaire dans un espace bidimensionnel. De plus, il s'avère actuellement difficile de tirer des conclusions quelconques de cette analyse d'équilibre général dans le cadre d'un espace bidimensionnel si l'on n'admet pas l'hypothèse de symétrie circulaire (Ogawa et Fujita 1989). Dans ce cas, les possibilités d'équilibres se réduisent aux trois cas de la figure 2, où la structure urbaine est à nouveau de type concentrique avec un centre d'emploi ou aucun.

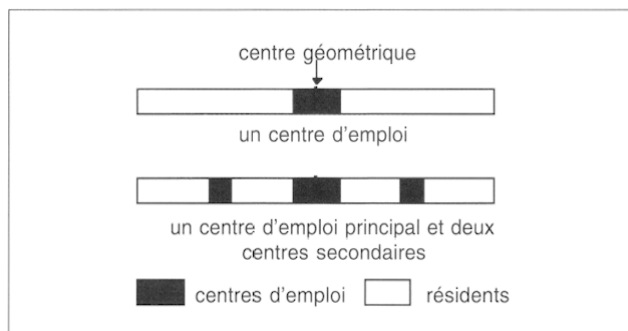


FIG. 1.— La « ville-ruban ».

Deux configurations (d'après Fujita 1994).

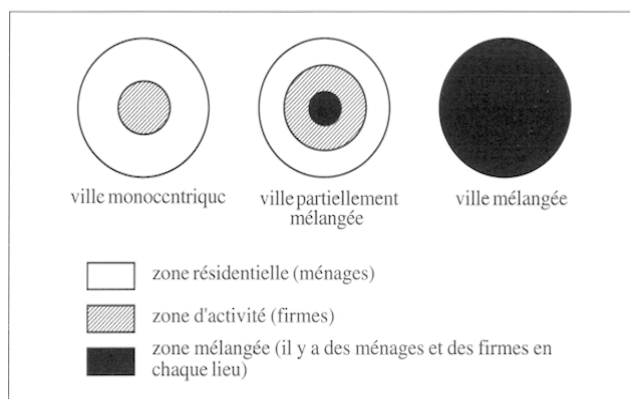


FIG. 2.— Les équilibres bidimensionnels dans une ville non monocentrique.

(D'après Ogawa et Fujita 1989).

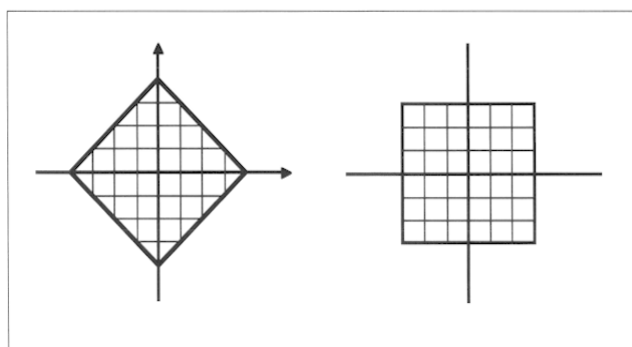


FIG. 3.— Villes carrées.

3a. Déplacements rectilinéaires et ville carrée.

3b. Ville carrée et utopie.

L'émergence de centres secondaires du fait de la croissance urbaine est étudiée comme une conséquence de l'arbitrage entre les économies d'agglomération et les forces de dispersion, mais sans que la localisation précise de ces centres soit déterminée (Fujita et Krugman 1995).

Il apparaît ainsi difficile, dans le cadre théorique de la nouvelle économie urbaine, d'abandonner la forme circulaire et monocentrique de la ville au profit de formes plus complexes et plus réalistes. La raison est que cette hypothèse joue un rôle méthodologique précis : elle rend possible le traitement mathématique simple du problème. La forme de la ville est donc avant tout dépendante des techniques formelles d'investigation utilisées.

Enfin, la forme de la ville dépend encore de choix techniques plus précis comme celui de la forme analytique utilisée pour représenter la distance au centre. Avec une distance euclidienne, on obtient une ville circulaire, mais avec une distance rectilinéaire, la ville devient carrée, puisque dans ce cas le lieu géométrique des points à égale distance du centre est un carré dont les côtés coupent les axes des déplacements à 45° (fig. 3a). En termes de déplacements, la ville a la même compacité dans les deux cas. Nous avons ainsi les deux formes les plus fréquemment rencontrées aussi bien dans les villes pré-industrielles (Lagopoulos 1995) que dans les utopies urbaines.

4.2. La géométrie de l'utopie

Dans la pensée utopique, la ville est conçue comme une sorte de résumé de la société tout entière. La ville est identifiée à la société, elle est un microcosme dont la forme peut prendre plusieurs sens non exclusifs. Elle matérialise les symboles des croyances que les utopistes souhaitent explicitement valoriser ; elle révèle les aspirations cachées des utopistes ; elle figure une organisation spatiale qui non seulement traduit une organisation sociale, mais constitue un moyen pour la réaliser (Bailly, Baumont, Huriot et Sallez 1995).

Des disques...

La *forme circulaire* est très présente dans la pensée utopique. On la trouve chez Platon dans la ville idéale décrite dans *Les Lois* ou dans l'Atlantide du *Critias*. Elle apparaît au xv^e siècle, mêlée à des carrés superposés, dans l'étude de Filatere pour la ville idéale de Sforzinda (fig. 4), dans le plan de la Cité du Soleil de Campanella au xvii^e siècle, dans le projet de la ville de Chaux imaginée au xviii^e siècle par Claude-Nicolas Ledoux autour de la saline royale d'Arc-et-Senans, ou encore dans la conception de la cité-jardin de E. Howard au xix^e siècle. Elle pourrait être la conséquence de contraintes pratiques : le cercle est la frontière qui définit la forme la plus compacte ; il enferme la plus grande surface possible dans un périmètre donné. Il est donc efficace en termes d'accessibilité – on rejoint ici la ville théorique – mais aussi en termes de défense. Mais cette forme présente surtout un très riche contenu symbolique : elle figure l'absolu, la perfection, l'homogénéité, l'uniformité (de Champeaux et Stercks 1966),

d'abord comme représentation longtemps utilisée de la terre et du cosmos. De représentation, elle est devenue symbole. Mais un symbole n'est pas seulement une image, il peut s'identifier à ce qu'il représente. Ainsi la ville circulaire acquiert la permanence du cours des astres et du soleil, et ainsi exorcise la mort (Servier 1991, 1993). Elle reproduit le cosmos et la stricte régularité de ses lois, et forme bien un véritable « microcosmos ».

Les villes utopiques circulaires ont toujours un centre fortement marqué. Or le couple centre-disque est marqué par l'idée de hiérarchie, de domination. Le centre, c'est le symbole du Principe premier, qu'il soit religieux, politique ou économique. C'est le lieu du pouvoir, c'est de là qu'on peut le mieux contrôler l'ensemble des autres lieux. Le disque, c'est l'ensemble des lieux où le Principe premier prend effet. Cette symbolique générale s'applique en particulier en sciences spatiales à la dichotomie centre-périphérie et à sa signification en termes de hiérarchie et d'inégalité (Huriot et Perreur 1996).

Enfin, la forme circulaire est parfois présentée comme un élément qui renforce la symbolique maternelle de la ville utopique. Celle-ci est recherche de pureté, de paix, de sécurité, de renaissance, et la mère y est fortement valorisée. Le cercle y est une représentation de la quiétude et de la pureté du sein maternel (Servier 1991, 1993).

... et des carrés

On rencontre dans la pensée utopique bien d'autres formes urbaines comme l'étoile, mais surtout le *quadrillage régulier* enfermé dans un *carré*. On pourrait citer ici la structure en damier de la cité idéale de l'antiquité chinoise (Lagopoulos 1995), celle de l'architecte grec Hippodamos de Milet au v^e siècle av. J.-C., la présence de la grille carrée à Amaurote – la capitale de l'île d'Utopie de T. More – et dans les plans idéaux de la Renaissance et du Baroque, l'obsession de l'angle droit dans la cité idéale de R. Owen au xix^e siècle (fig. 5), ainsi que l'apologie de la ligne droite et de la symétrie dans *l'Urbanisme* de Le Corbusier (1925) ou dans son projet de *Ville de trois millions d'habitants* (fig. 6).

Comme dans la ville circulaire, on peut y voir plusieurs significations. La grille carrée répond elle aussi à un souci d'efficacité, pour le découpage de l'espace et pour la circulation. Remarquons toutefois ce décalage par rapport à la ville carrée de la théorie : la ville utopique (de même que la plupart des villes carrées observées) ressemble plutôt à la figure 3b, dont la forme générale ne garantit pas la compacité maximum dans la mesure où les points de la frontière sont à des distances – rectilinéaires – inégales du centre. La forme carrée est aussi

chargée de symbolisme cosmique, celui attaché au chiffre quatre et aux points cardinaux, renforcé par l'aspect cruciforme des voies principales et par les quatre portes de la ville carrée type (Lagopoulos 1995). On lui accorde tantôt une signification démocratique liée à son caractère indifférencié et reproductible à l'identique sans limite, tantôt le résultat d'un pouvoir fort, capable d'imposer une telle régularité.

Que la ville soit un disque ou un carré, que sa structure soit concentrique ou en damier, il faut se garder d'attacher une signification unique à une forme précise. L. Mumford (1961) montre le caractère historiquement déterminé de toute interprétation: la symbolique cosmique a été supplantée par l'efficacité pratique et économique. La forme urbaine n'a pas de sens en soi, elle n'en acquiert que dans un certain contexte culturel (Kostof 1991).

4.3. Ordre spatial et ordre social

C'est donc moins la forme précise de la ville qui a du sens que le fait que toutes ces formes sont simples, symétriques et régulières: l'important, c'est l'ordre spatial de ces figures, qui représente et garantit un ordre social tout aussi simple et uniforme. L'ordre géométrique de la ville utopique est une projection spatiale de l'ordre social souhaité, mais c'est aussi le moyen par lequel cet ordre peut se réaliser. Régler le cadre de vie, c'est en partie régler la vie. Uniformiser l'espace, c'est uniformiser la société qui l'occupe. Nombre d'utopies pourraient confirmer cette idée. Le plan régulier d'Hippodamos de Milet est identifié à un projet politique et à un ordre social. Les utopies urbaines de la Renaissance et leurs plans géométriques simples peuvent apparaître comme des réactions contre la structure irrégulière et confuse des villes du Moyen Âge et comme des manifestations de la volonté de réaliser l'ordre d'un État fort et centralisé. L'ordre utopique restera en grande partie une réaction contre les méfaits observés ou supposés du chaos, jusqu'au XX^e siècle. C'est à ce titre que l'ordre spatial, comme fondement de l'ordre social, est une véritable obsession chez V. Considérant lorsqu'il vante et décrit le phalanstère de Fourier: « Avec la Séparation, la Distinction et l'Ordre, ont surgi la vie, l'économie et la beauté. » (Considérant 1848, p. 57)

L'ordre géométrique est encore le principe dominant chez Le Corbusier comme chez les tenants du mouvement urbaniste progressiste lié à la Charte d'Athènes: « La grande ville, phénomène de force en mouvement, est aujourd'hui une catastrophe menaçante, pour n'avoir pas été animée d'un esprit de géométrie. » « Les nouveaux plans assurent une bonne circulation, une saine distribution, le classement et l'ordre [...] donnent le sentiment de l'efficacité. » (Le Corbusier in Choay 1965, p. 234-249).

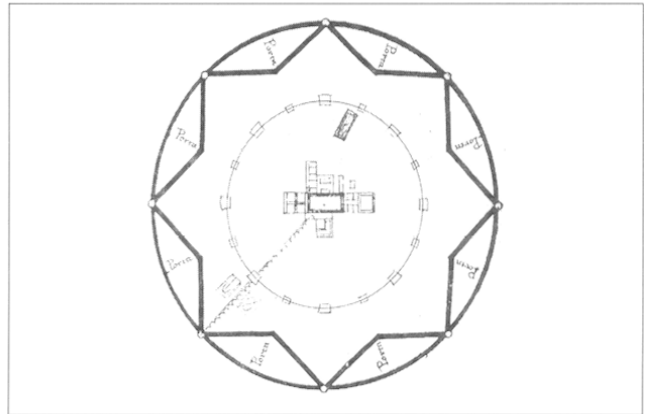


FIG. 4.— *Le projet de Filatere (XV^e siècle) pour la ville idéale de Sforzinda.*

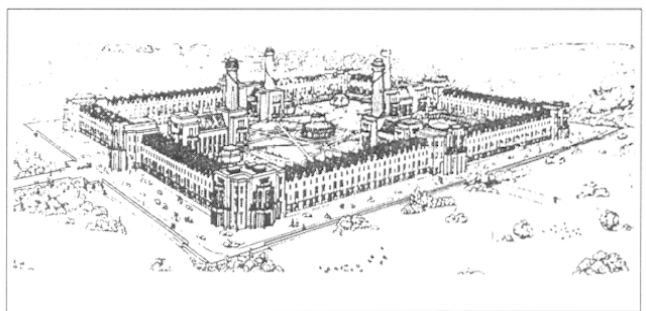


FIG. 5.— *La ville idéale de R. Owen (XIX^e siècle).*

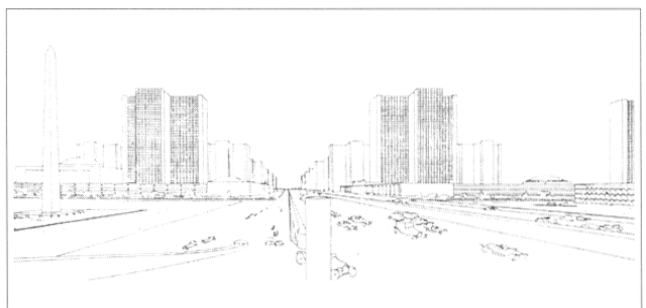


FIG. 6.— *L'obsession de la ligne droite chez Le Corbusier (projet de 1922).*

La géométrie des formes urbaines utopiques s'accompagne d'une uniformisation extrême du cadre temporel et spatial de vie des habitants. Les emplois du temps sont réglés avec la plus grande minutie et la plus ennuyeuse monotonie. Les différentes villes d'Utopie sont toutes bâties sur le même plan. Dans l'Icarie de Cabet, toutes les maisons sont identiques et même les aménagements intérieurs sont prévus et uniformisés. Le Corbusier va jusqu'à justifier l'uniformité et la standardisation de ses projets urbains en affirmant l'uniformité des besoins humains.

4.4. La géométrie du marché

L'ordre spatial de la ville théorique est lui aussi autre chose qu'une géométrie commode. Il traduit encore un ordre supérieur, l'*ordre économique du marché*. Il s'agit de l'ordre que réalise spontanément le marché dans un monde où les individus sont libres et maximisent une fonction d'utilité ou de profit. Dans la nouvelle économie urbaine, la structure spatiale de la ville traduit uniquement la différenciation des individus face au marché. Si l'on suppose que tous les individus sont identiques (par exemple des résidents ayant le même revenu et la même fonction d'utilité), on peut bien déterminer les conditions de localisation optimale de l'un d'entre eux, mais on n'a aucun critère pour ordonner ces individus autour du centre. Pour définir un *ordre spatial*, il faut introduire une différenciation des agents face au marché. On peut alors distinguer différentes catégories d'agents selon le rôle qu'ils jouent sur le marché et la façon dont ils abordent le processus d'enchères : on confrontera ainsi des résidents et des firmes (par exemple Alonso 1964 ; Mills 1967 ; Fujita 1986, 1994). La structure obtenue peut alors être l'une de celles de la figure 2. Des agents de même catégorie, des résidents par exemple, peuvent être distingués selon le niveau de leur revenu. Des résidents à revenus différents montrent des comportements différents dans l'arbitrage entre la surface occupée et la distance à parcourir pour aller au centre. Ils ont des capacités à payer différentes et le processus d'enchères qui règle l'allocation de l'espace à ses utilisateurs les affectera à des distances différentes du centre, formant ainsi une structure en couronnes concentriques. Un résultat admis est que si les individus sont plus sensibles à la quantité de sol consommée qu'à la proximité du centre, ils se localisent du centre à la périphérie par ordre croissant de revenu, et inversement (Papageorgiou 1990 ; Huriot 1994a). On a donc bien une structure urbaine géométrique régie entièrement par les lois du marché. Le centre de la ville joue d'ailleurs le rôle du Principe organisateur, puisqu'il est physiquement le lieu unique de marché, le lieu obligé d'échange des biens et du travail.

4.5. Ordre ou désordre

L'abandon des formes géométriques simples au profit de formes plus complexes bouleverse le sens de la pensée sur la ville, et le sens de la ville elle-même. La théorie est recherche d'un ordre caché dans un apparent désordre. L'utopie est volonté de réaliser un ordre pour remplacer le désordre existant. Jusqu'ici, nous avons réduit les deux démarches à celles de la recherche d'un ordre simple représenté par des figures géométriques élémentaires. Théorie comme utopie, chacune à sa manière en réaction contre les défauts d'un ordre simple,

partent à la recherche de ce qui peut apparaître comme un désordre mais qui est plutôt un ordre complexe.

Face à l'observation de plans de villes qui ne respectent que rarement la régularité des figures géométriques, l'analyse scientifique des villes se tourne vers la recherche d'ordres complexes sous-jacents. Elle tente alors de décrire les formes tourmentées des plans de villes par un ordre mathématique particulier : la géométrie fractale (pour les fondements : Mandelbrot 1983). Il s'avère que l'instrument est capable de décrire correctement une grande variété de formes urbaines et en particulier de trouver un ordre dans l'irrégularité de la frontière externe et dans la non-homogénéité de la répartition des espaces libres et des surfaces bâties à l'intérieur des villes (Frankhauser 1991, 1994). Mais en passant ainsi des formes simples aux formes complexes, on a abandonné l'analyse pour la description et le *sens* de la ville est, sinon totalement perdu, du moins devenu très difficile à identifier. On est en tout cas sorti de la théorie microéconomique de la ville.

Du côté des utopies, quelques essais marquent aussi cette recherche d'un espace urbain qui ne serait plus uniquement dominé par la rigueur des lignes géométriques. La recherche de l'irrégularité, de l'asymétrie, de l'hétérogénéité, est le propre des utopies de l'urbanisme culturaliste du XIX^e siècle et de ses prolongements au XX^e siècle (Choay 1965). Le projet de cité-jardin de E. Howard (1898) s'inscrit dans cette tendance en dépassant l'opposition stricte entre la ville et la campagne et en se basant sur l'idée d'équilibre organique entre ces deux espaces. L'urbanisme naturaliste de F.L. Wright et la critique humaniste de P. Geddes et L. Mumford (Choay 1965) se basent en gros sur les mêmes principes, qui s'éloignent du mécanisme de la ville géométrique pour se rapprocher d'une conception plus organiciste où la ville est assimilée à un organisme vivant et en partage la complexité et le caractère évolutif (Baumont et Huriot 1996a). Le passage d'un ordre simple à un ordre complexe aboutit ainsi à un changement radical de sens. De la ville, microcosme fermé, figé et autonome, on passe à une conception ouverte, à une dissolution de la ville dans l'environnement naturel, et à une croissance urbaine organique.

5. Conclusions : théorie et utopie entre abstraction et réalité

L'utopiste suggère que la réalité pourrait être transformée pour se conformer à sa société idéale. Les utopies peuvent-elles devenir réalité ? (§ 5.1) Le théoricien tentera de rapprocher sa représentation de l'observation dans toute la mesure de la compatibilité de cette démarche avec les exigences de l'explication.

Mais le théoricien est aussi constructeur d'une ville optimale : est-elle aussi un projet qu'on cherche à réaliser ? (§ 5.2). Finalement, que nous a apporté cette confrontation ? (§ 5.3)

5.1. La ville utopique : du rêve à la réalité

« Comme si la réalité de demain ne devait pas être faite de l'utopie d'hier et d'aujourd'hui... » (A. Gide). L'utopie serait-elle par nature destinée à devenir réalité ? Le rapport entre l'utopie et ses potentialités de réalisation est ambigu. L'utopie est éloignée de la réalité, mais elle est susceptible de l'entraîner, en suscitant aussi bien les pires craintes (le totalitarisme) que les plus grands espoirs (un monde meilleur). En cela, elle est une traduction imaginaire de la double nature de la ville, attirante et repoussante, rêve et cauchemar.

On a parfois fait de l'utopie l'expression de la liberté d'imaginer l'ensemble des possibles sans être limité par des contraintes immédiates (Ruyer 1950). On lui a donné des fonctions critiques, pédagogiques (*Ibid.*), voire destructrices de l'ordre existant (Cioran 1960). On en a même fait la condition d'apparition des villes : « Si ville il y a dans l'histoire, c'est que la pensée utopique s'est manifestée au milieu des hommes. Pour qu'il y ait ville, et surtout organisation urbaine, il a bien fallu qu'un imaginaire valorise la ville et fonde l'espoir d'un avenir heureux. » (Racine 1993, p. 180).

Mais a-t-elle conduit à des réalisations précises ? De fait, les utopies n'ont donné lieu qu'à des réalisations concrètes ponctuelles, éphémères ou partielles. Les marques matérielles des utopies sont les plus visibles, car elles s'inscrivent dans ce qui est le plus durable dans la ville : l'organisation du bâti. Elles apparaissent surtout dans les plans géométriques de certaines villes. Le plan en damier d'Hippodamos de Milet, outre sa réalisation immédiate dans la reconstruction de Milet, en Turquie, a par exemple directement inspiré le plan de Turin au x^e siècle. Au xvi^e siècle, le plan de Palma Nuova, près de Venise, est basé sur la description de la Cité du Soleil de Campanella. La géométrie régulière des villes utopiques se retrouve aussi dans les villes de La Valette, capitale de l'île de Malte, de Nancy, de Livourne, ou encore dans les bastides du Sud-Ouest français. Par contre, les convictions géométriques de Le Corbusier n'ont connu que des applications limitées, la plupart de ses plans n'ayant jamais été exécutés. Cependant, le développement des zones suburbaines depuis la dernière guerre, la création de villes nouvelles, comme Brasilia, l'uniformisation mondiale des villes, sont des concrétisations des représentations mécanistes et géométriques de l'urbanisme progressiste. Dès qu'on a essayé de réaliser l'organisation sociale utopique, la pérennité a laissé place à l'éphémère,

comme le montrent par exemple au xix^e siècle les quelques réalisations de phalanstères fouriéristes ou l'installation aux États-Unis d'une communauté basée sur les principes de l'Icarie de Cabet (Jean 1994).

Malgré des projets ambitieux, l'utopie collectiviste ne s'est en général projetée dans les espaces urbains que sous la forme « pathologique » « d'uniformité grise et de laideur urbaine » (Racine 1993, p. 199). Mais comme pour confirmer les craintes qu'elle suscite, l'utopie totalitaire peut faire des ravages. Est-ce l'utopie ou la folie qui, au nom de « l'homme nouveau », a présidé à la destruction systématique du centre de Bucarest pour l'édification d'une Maison du Peuple qui anéantit une grande partie de la culture roumaine ?

5.2. La ville optimale : un repère pour évaluer

« S'interroger sur ce que devrait être la ville optimale n'est pas nécessairement décréter sa réalisation : cette connaissance peut simplement représenter un étalon permettant d'évaluer la réalité et de faciliter les décisions publiques. » (Papageorgiou 1990, p. 270). Le théoricien de la ville optimale est lui aussi, à sa manière, à la recherche d'une ville idéale. Mais il n'a pas la prétention de faire de sa construction un projet précis. Là, aucun détail, mais seulement quelques propriétés qualitatives d'un optimum spatio-économique et la caractérisation d'un petit nombre de variables abstraites. Au projet total de l'utopiste, qui règle la société, l'économie, la science, la culture, la vie privée, etc., s'oppose chez le théoricien la modestie d'une image uniquement économique de la ville. La connaissance théorique de la ville optimale n'implique jamais la volonté de la réaliser telle quelle, ce qui serait absurde. C'est tout au plus un moyen d'évaluation de la réalité urbaine car elle révèle un ordre théorique, celui d'un monde régi par un critère économique simple et comportant le minimum d'irrégularités, comme c'est le cas de l'espace uniforme et monocentrique sur lequel on construit la représentation de base de la Ville Pure. Elle sert aussi de repère pour évaluer les distorsions du libre jeu du marché, toutes choses égales d'ailleurs, par rapport aux exigences d'un objectif collectif, c'est-à-dire pour analyser les différences entre la ville d'équilibre et la ville optimale. Enfin, la ville théorique peut servir de guide indicatif pour de grandes directions de politique économique.

Finalement, et peut-être paradoxalement, le chemin entre l'imaginaire utopique et le réel est parfois plus court qu'entre l'abstraction théorique et le réel, ce qui ne va pas sans susciter quelque inquiétude, mais ne nous permet pas de conclure quant à un jugement sur la nature et la validité de la théorie microéconomique urbaine.

5.3. Un enseignement

Cet essai, dont l'objectif ultime est d'apporter des éléments d'appréciation de la forme et du contenu du discours théorique en économie urbaine, ne peut que suggérer une très grande prudence. Nous avons ici seulement effleuré un sujet à notre connaissance peu sinon pas abordé en méthodologie économique, à savoir les liens entre utopie et théorie économique, et ne l'avons appliqué qu'à un domaine restreint, celui du discours portant sur la ville. Une littérature se développe sur des sujets connexes comme les liens entre théorie économique et rhétorique (par exemple, McCloskey 1994). L'étude des modes d'argumentation devrait faire avancer notre propre investigation, dont nous avons déduit les enseignements suivants.

Il est clair qu'en tant que résultats de processus d'abstraction, utopie et théorie sont, chacune à sa manière, à une distance de la réalité qui semble infranchissable: l'u-topos est une réflexion qui fait abstraction des caractéristiques d'un lieu précis, ce qui est exactement ce que recherche «l'économie pure» ou «la géographie pure». Mais par-delà ce simple rapprochement formel, la comparaison avec l'utopie, produit de l'imaginaire, contribue à une meilleure compréhension de ce qui est réellement important et original dans le discours théorique. Elle peut aboutir à la fois à une relativisation et à une défense de la théorie urbaine. *Relativisation* pour les pratiquants inconditionnels de la théorie pure, parce que celle-ci descend de son piédestal pour ne devenir qu'une approche de la ville, qui partage quelques traits avec des modes de pensée qu'on aurait dit fort éloignés d'elle. *Défense* à l'encontre de certaines critiques mal fondées de la théorie, parce que cette comparaison peut montrer la *nécessité de théoriser* pour éviter les travers du discours utopique. Nous ne voulons pas, pour autant, prétendre que la théorie urbaine est totalement exempte de symbolisme, d'irrationnel ou d'idéologie, ni que l'utopie urbaine ne peut enrichir l'approche théorique. Nous pensons même avoir suggéré le contraire.

Mais, dans la théorie, c'est à ce qui dépasse l'idéologie qu'il faut s'attacher, de façon que jamais aucune ville concentrationnaire ne puisse s'appuyer d'une manière quelconque sur une argumentation théorique.

* Nous remercions les rapporteurs anonymes ainsi que Florence Goffette-Nagot pour leurs commentaires.

Bibliographie

- ALAIN (1964). *Cahiers de Lorient*. Paris: Gallimard, 2 tomes.
- ALONSO (1964). *Location and Land Use*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- BAILLY A., BAUMONT C., HURIOT J.-M., SALLES A. (1995). *Représenter la ville*. Paris: Economica.
- BAUMONT C. (1993). *Analyse des espaces urbains multicentriques : la localisation résidentielle*. Dijon: LATEC, coll. «Bibliothèque d'analyse économique».
- BAUMONT C., HURIOT J.-M. (1995). *Agglomération, industrie et ville*. Dijon: LATEC, Document de travail 9508.
- BAUMONT C., HURIOT J.-M. (1996a). «La ville et ses représentations formelles», in DERYCKE P.-H., HURIOT J.-M., PUMAIN D., *Penser la ville, théories et modèles*. Paris: Anthropos, p. 7-51.
- BAUMONT C., HURIOT J.-M. (1996b). «De von Thünen à Fujita : continuité ou rupture?» Dijon: LATEC, Document de travail 9601, à paraître sous le titre «Urban economics in retrospect, continuity or change» in HURIOT J.-M., THISSE J.-F., *Economics of Cities*.
- BAUMONT C., HURIOT J.-M. (1996c). «Modèles d'agglomération et ville», communication au *Colloque annuel de la Western Regional Science Association*. Napa, Californie, 26-28 février.
- BONNAFOUS A. (1989). *Le Siècle des ténèbres de l'économie*. Paris: Economica.
- BOUDON R. (1990). *L'Art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*. Paris: Fayard.
- CAMPANELLA T. (1623). *La Cité du Soleil*. Réédité, 1972, Genève: Droz.
- CHAMPEAUX G. DE, STERCKX DOM S. (1966). *Le Monde des symboles*. Paris: Weber, coll. «Zodiaque».
- CHOAY F. (1965). *L'Urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*. Paris: Le Seuil.
- CIORAN E.M. (1960). *Histoire et Utopie*. Paris: Gallimard, coll. «Folio-Essais».
- CONSIDÉRANT V. (1848). *Description du Phalanstère et considérations sociales sur l'architectonique*. Paris: Librairie Sociétaire. Réédition, 1980, Genève: Slatkine.
- COT A.L. (1990). «Jeremy Bentham et la Révolution Française». *Économies et Sociétés*, série *Æconomia*, PE, 13, p. 477-485.
- DAVIS P.J., HERSH R. (1988). *L'Empire mathématique*. Paris: Gauthier-Villars.
- FALLETTA N. (1985). *Le Livre des paradoxes*. Paris: Belfond, coll. «Sciences».
- FEYERABEND P. (1975). *Against Method*. Londres: New Left Books. Trad. française, 1979, *Contre la méthode, esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*. Paris: Le Seuil.
- FRANKHAUSER P. (1991). «Aspects fractals des structures urbaines». *L'Espace géographique*, 1, p. 45-69.
- FRANKHAUSER P. (1994). *La Fractalité des structures urbaines*. Paris: Anthropos, coll. «Villes».
- FUJITA M. (1986). «Urban land use theory». In GABSZEWICZ J.J., THISSE J.-F., FUJITA M., SCHWEIZER U. *Location Theory*. Church: Harwood Academic Publishers, p. 73-149.
- FUJITA M. (1989). *Urban Economic Theory. Land Use and City Size*. Cambridge: Cambridge University Press.
- FUJITA M. (1994). «L'équilibre spatial. L'interaction entreprises ménages» in AURAY J.-P., BAILLY A., DERYCKE P.-H. et HURIOT

- J.-M. (1994). *Encyclopédie d'économie spatiale*. Paris: Economica, coll. «Bibliothèque de Science Régionale», p. 213-223.
- FUJITA M., KRUGMAN P. (1995). «When is the economy monocentric ? Von Thünen and Chamberlain Unified». *Regional Science and Urban Economics*, 25, p. 505-528.
- FUJITA M., OGAWA H. (1982). «Multiple equilibria and structural transition of nonmonocentric urban configurations». *Regional Science and Urban Economics*, 12, p. 161-196.
- GANNON F. (1992). *Modèles de la ville et politiques urbaines optimales*. Thèse de l'université Paris X.
- HOWARD E. (1898). *Garden Cities of to-morrow*. Londres: Faber and Faber Ltd; trad. française (1969) *Les Cités-jardins de demain*. Paris: Dunod.
- HURIOT J.-M. (1994a). *Von Thünen : économie et espace*. Paris: Economica.
- HURIOT J.-M. (1994b). «Qui a peur des mathématiques ? Histoire d'un faux débat», in HURIOT J.-M., dir., *Économie, mathématiques et méthodologie*. Paris: Economica.
- HURIOT J.-M. (1994c). «L'énigme Thünen», in BOUREILLE B., GUESNIER B., dir., *Dynamique des activités et évolution des territoires*. Poitiers: ADICUEER.
- HURIOT J.-M., PERREUR J. (1996). «Centre et périphéries : fondements et critères», in CÉLIMÈNE F., LACOUR C., dir., *L'Intégration régionale des espaces*. Paris: Economica, p. 63-84.
- JEAN G. (1994). *Voyages en utopie*. Paris: Gallimard, coll. «Découvertes, Philosophie».
- KOSTOF S. (1991). *The City Shaped. Urban Patterns and Meanings Through History*. Boston: Little, Brown and Company.
- KUHN T.S. (1970). *The Structure of Scientific Revolutions*, 2nd ed., enlarged, Chicago: University of Chicago Press (1st ed., 1962). Trad. française par Meyer L., 1983, *La Structure des révolutions scientifiques*. Paris: Flammarion.
- KRUGMAN P. (1995). *Development, Geography and Economic Theory*. Cambridge, Mass.: The MIT Press.
- LACOUR C. (1996). «Formes et formalisations urbaines», in DERYCKE P.-H., HURIOT J.-M., PUMAIN D., dir., *Penser la ville : théories et modèles*. Paris : Anthropos, p. 259-299.
- LACROIX J.-Y. (1994). *L'Utopie*. Paris: Bordas, coll. «Philosophie présente».
- LAGOPOULOS A. P. (1995). *Urbanisme et sémiotique dans les sociétés pré-industrielles*. Paris: Anthropos, coll. «La Bibliothèque des formes».
- LAKATOS I. (1984). *Preuves et réfutations. Essai sur la logique de la découverte mathématique*. Paris: Hermann.
- LE CORBUSIER (1925). *Urbanisme*. Paris: Grès et Cie, réédition, 1980, Paris: Arthaud.
- MANDELBROT B. (1983). *The Fractal Geometry of Nature*. New York: Freeman.
- MCCLOSKEY D.N. (1994). «How to do a rhetorical analysis, and why?», in BACKHOUSE R.E., ed., *New Directions in Economic Methodology*. Londres: Routledge, p. 319-342.
- MILLS E.S. (1967). «Aggregative model of resource allocation in a metropolitan area». *American Economic Review, Papers and Proceedings*, 57, p. 197-210.
- MIRRELES J.A. (1972). «The optimum town». *Swedish Journal of Economics*, 74, p. 114-135.
- MORE T. (1516). *De optimo reipublicae statu deque nova insula Utopia libellus*. Réédition, 1987, *L'Utopie ou le Traité de la meilleure forme de gouvernement*. Paris: GF-Flammarion.
- MUMFORD L. (1961). *The City in History* ; trad. française (1964), *La Cité à travers l'histoire*. Paris: Le Seuil.
- NAGEL E., NEWMAN J.R., GÖDEL K., GIRARD J.-Y. (1989). *Le Théorème de Gödel*. Paris: Le Seuil.
- OGAWA H., FUJITA M. (1989). «Nonmonocentric urban configuration in a two-dimensional space». *Environment and Planning, A*, 21, p. 363-374.
- PAPAGEORGIU G.J. (1977). «Fundamental problems of theoretical planning». *Environment and Planning A*, 9, p. 1329-1356.
- PAPAGEORGIU Y.Y. (1990). *The Isolated City State. An Economic Geography of Urban Spatial Structure*. London and New York: Routledge.
- PAPAGEORGIU Y.Y., THISSE J.-F. (1985). «Agglomeration as Spatial Interdependence Between Firms and Households». *Journal of Economic Theory*, 37, 1, p. 19-31.
- PESSOA F. (1992). *Le Livre de l'intranquillité*, vol. II. Paris: Christian Bourgois.
- PLATON (1950). *Les Lois et Critias*, in *Œuvres complètes*, Paris: Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade».
- POPPER K. (1959). *The Logic of Scientific Discovery*. London: Hutchinson. Trad. française par THYSSEN-RUTTEN N. et DEVAUX P., 1973, 1982, *La Logique de la découverte scientifique*. Paris: Payot.
- RACINE J.-B. (1993). *La Ville entre Dieu et les hommes*. Paris: Anthropos-Economica.
- RÉGNIER A. (1966). *Les Infortunes de la raison*. Paris: Le Seuil.
- RUYER R. (1950). *L'Utopie et les utopies*. Paris: Presses universitaires de France. Réédition, 1988, Paris: Gérard Monfort.
- SCHUMPETER J. (1954). *History of Economic Analysis*. Londres: Allen & Unwin. Trad. française sous la dir. de CASANOVA J.C. (1983). *Histoire de l'analyse économique*. Paris: Gallimard, 3 vol.
- SERVIER J. (1991). *Histoire de l'utopie*. Paris: Gallimard, coll. «Folio-Essais».
- SERVIER J. (1993). *L'Utopie*. 3^e éd. corrigée. Paris: Presses universitaires de France, coll. «Que sais-je?».
- SOLOW R.M., VICKREY W.S. (1971). «Land use in a long narrow city». *Journal of Economic Theory*, 3, p. 430-447.
- STARRETT D. (1978). «Market allocation of location choice in a model with free mobility». *Journal of Economic Theory*, 17, p. 21-37.
- THUILLIER P. (1983). *Les Savoirs ventriloques*. Paris: Le Seuil.
- THÜNEN J.H. VON (1826-1863). *Der Isolierte Staat in Beziehung auf Landwirtschaft und Nationalökonomie*. Vol. I (1826). Hamburg: Perthes ; trad. franç. par LAVERRIÈRE J. (1851) *Recherches sur l'influence que le prix des grains la richesse du sol et les impôts exercent sur les systèmes de culture*. Paris: Guillaumin. Vol. II, Section 1 (1850), Rostock: Leopold ; trad. franç. par VOLKOFF M. (1857). *Le Salaire naturel et son rapport au taux de l'intérêt*. Paris: Guillaumin. Vol. II, Section 2 et Vol. III, éd. posthume par SCHUMACHER H. (1863). Rostock: Hinstorff. Édition complète par SCHUMACHER-ZARHLIN H. (1875). Wiegandt: Hempel und Parey. Pages choisies in HURIOT J.-M. (1994). *Von Thünen : économie et espace*. Paris: Economica.
- WALLISER B. (1994). *L'Intelligence de l'économie*. Paris: Odile Jacob.
- WUNENBURGER J.-J. (1979). *L'Utopie ou la crise de l'imaginaire*. Paris: Jean-Pierre Delarge.
- ZOLLER H.G. (1988). «L'espace résidentiel et le prix du logement». In PONSARD C., dir., *Analyse économique spatiale*. Paris: PUF.